



Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM)
Monsieur le Chef du Service de l'Eau et des
Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Nos ref. : 190

Perpignan, le 24 AVR. 2024

Objet : avis sur le dossier de déclaration du lotissement Cantaprim à Villelongue dels Monts

Monsieur le Chef de service,

Vous soumettez le dossier cité en objet à l'avis de la CLE. Il s'agit de la réalisation d'un lotissement comprenant 38 parcelles d'habitation, deux macro-lots et divers équipements, sur une surface de 2 ha dont 1 ha imperméabilisé.

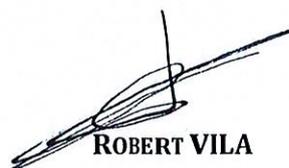
En termes **qualitatifs**, le projet ne soulève pas de remarque spécifique.

En termes **quantitatifs**, le dossier ne précise pas quels sont les besoins en eau du projet et la ressource envisagée pour les satisfaire. Cette information est nécessaire à la CLE pour se prononcer sur le respect du SAGE. Des éléments sur les rendements de réseaux actuels (respect du rendement-seuil), les travaux projetés et la trajectoire d'amélioration sont également attendus.

En l'absence de données quant à l'adéquation entre les besoins en eau du projet et la ressource disponible, ainsi que les rendements des réseaux AEP, j'estime que le dossier déposé est **incomplet**.

Veillez croire, Monsieur le Chef de Service, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU



ROBERT VILA